

# AZILLE

## Info

### 6

<http://www.mairie-azille.com>  
[contact@mairie-azille.com](mailto:contact@mairie-azille.com)  
04 68 91 40 08

Directeur de la publication  
Le maire



Sylvie Planson

SEPTEMBRE  
2025

# Édito

## Sommaire

### CÔTÉ VILLAGE

Agenda

Exposition photos

Tour de l'AUDE handisport

Bilan des animations de l'été

2

### CÔTÉ MAIRIE

Délibérations du conseil municipal du 15 juillet 2025

Lutte contre le tabac

3

### À SAVOIR

État civil

Recensement des besoins en eau

Les vendanges

Journée du patrimoine

Azille Sports et Loisirs

4

Notre département a été cette année encore la proie des flammes. Les incendies qui ont détruit des milliers d'hectares de forêts, de garrigues, réduit en cendres des maisons et des entreprises, provoqué la disparition d'animaux, sont aussi à l'origine de pertes humaines.

L'enquête nous révélera la nature de l'origine de ces feux. Le bilan est lourd et pour l'heure il nous appartient de contribuer à la mesure de nos moyens à l'élan de solidarité qui se met en place envers toutes les victimes de cette catastrophe.

L'association Aude Solidarité coordonne au niveau du département la collecte de fonds. Au niveau communal, je me fais bien évidemment le relais de cette initiative. Nous connaissons le sérieux de cette association qui a par le passé démontré son efficacité dans le cadre de catastrophes climatiques ou autres.

Ainsi, chacun peut adresser un don uniquement financier par chèque libellé à Association Aude Solidarité- Département de l'Aude Incendie des Corbières 11855 Carcassonne Cedex 9 ou par virement Association Aude Solidarité Crédit Agricole du Languedoc Code banque : 13506 Code guichet : 10000 N° Compte : 42701511000 Clé : 82.

Une urne est à votre disposition à la mairie pour y déposer vos chèques.

À l'heure où j'écris ces lignes, le Conseil Municipal n'a pas été réuni. Sachez que je proposerai lors de la séance de Septembre que la commune fasse également un don.

La solidarité à Azille s'est manifestée dès le démarrage de cet incendie. En effet, 4 de nos agents techniques sont sapeurs-pompiers volontaires. J'ai signé avec le SDIS une convention dans laquelle je me suis engagé à laisser partir autant que de besoin les agents concernés. Cette fois encore, ils sont montés au front, alternant lutte contre le feu et activité professionnelle. Je les remercie au nom de la communauté villageoise.

Cela n'a pas été facile en période de congés d'été. Il a fallu faire des choix. Certains travaux d'entretien courant du village ont dû être mis de côté mais les ordres de priorité n'étaient pas de même niveau et notre devoir était bien de tout mettre en œuvre pour aider nos soldats du feu dans leur noble entreprise.

Le maire

*Choisir, c'est se priver du reste. André Gide*



# Côté village

## Agenda

**06/09** : Portes ouvertes d'Azille Sports et Loisirs au stade de 14h à 16h (au foyer si pluie )

**16/09** : Conseil municipal à 18h

**17/09** : Permanence Maison France Services à la mairie de 10h15 à 11h15

**18/09** : Passage du tour de France vélo handisport de 8h à 10h au Foyer

**20/09** : Journée du patrimoine, salle des voûtes

**21/09** : Vide-greniers des Écoles

**26/09** : Vernissage expo Photos, 18h30 salle des voûtes

## Exposition photos

Notre promenade accueille cette année encore une exposition photo intitulée Alaska Highway. L'artiste Ulrich Lebeuf nous présente ici une série de clichés prise en Alaska tout au long de la route qui traverse ces contrées sauvages.

Cette exposition fait partie du circuit photographique 'Des images sous les tilleuls, proposée gracieusement par l'intermédiaire d'Éric Sinatora, Directeur du centre photographique du G.R.A.ph à Carcassonne.

## Tour de l'AUDE Handisport

Notre commune accueillera le 18 septembre le 23ème tour de l'Aude handisport. Outil d'inclusion, ce tour long de près de 240 kilomètres en 4 étapes, est l'occasion pour tous les participants de partir à la découverte du département de l'Aude, mais aussi de découvrir les spécificités d'une pratique sportive pour les personnes handicapées : Tandem, Handbike, Vélo solo ou Tricycle.

Ce Tour est ouvert à tous. Les participants, au nombre de 70 seront reçus au foyer où il leur sera servi le petit-déjeuner offert par la commune. Ils rencontreront ensuite les écoliers de façon à les sensibiliser au handicap et s'élanceront à 9h30 sur les routes pour rallier au bout de l'étape Narbonne.



## Bilan des animations de l'été

**Le 13 juillet soirée et bal des pompiers** ! Cette année, les incendies ont malheureusement empêché le traditionnel feu d'artifice, mais cela n'a pas entamé la bonne humeur



**Le quiz sur l'Histoire** organisé par la municipalité le 14 juillet a remporté un véritable succès et a ravi petits et grands.



**Le festival de Massiac** s'est déroulé du 11 au 19 juillet avec une programmation riche et ambitieuse, avec des œuvres majeures du répertoire lyrique et baroque interprétées par des artistes de renommée nationale et internationale.

Le 7 août, **les marchés des producteurs et des créateurs** ont rassemblé une trentaine d'exposants et ont offert aux visiteurs un espace de découvertes et de rencontres apprécié !



**Les trois jours de fête locale** ont été riches en animations portées par l'Association Azille Sports et Loisirs le vendredi et le Comité des Fêtes le samedi et le dimanche.



Nos commerçants ne sont pas en reste ! Le Café des Artistes, la Pizzeria de la Promenade, le restaurant-bar « L'Air du Temps », le château Guéry, le Domaine de la Romandine, ont animé des soirées avec des thèmes originaux et festifs, pour le plus grand plaisir de tous !

Cet été, les expositions à Azille ont rencontré un grand succès ! Parmi elles : l'œuvre puissante et inspirante d'Henri Delanne, « Aux sources de l'imaginaire », les couleurs vibrantes de l'art urbain de Vil1 avec « L'égout et les couleurs ».

Merci à tous les acteurs de la vie locale.

## Délibérations du conseil municipal du 15 juillet 2025

### 30-2025 : Insonorisation de la salle des voûtes

Monsieur le maire expose la nécessité de corriger l'acoustique de la salle des voûtes. En effet, si celle sert essentiellement à la mise en place des expositions organisées par la commune, il convient de faire en sorte que cette salle puisse également accueillir des conférences ou des réunions publiques tout en garantissant la qualité acoustique légitimement attendue.

La commune a donc contacté des entreprises. Le maire propose à l'assemblée délibérative d'étudier la proposition commerciale de la société TCA (TRAITEMENT ET CORRECTION ACOUSTIQUE).

Le montant de la propositions s'élève à 6984.60€ ttc.

Monsieur le maire demande donc à l'assemblée délibérative de donner son accord pour la réalisation des travaux par la Sté TCA.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

### 31-2025 : Mutualisation Carcassonne Agglo

Le Code de la Commande Publique permet à une pluralité de personnes publiques justifiant de besoins communs liés à un achat déterminé, de s'associer en groupement de commandes dans le but d'optimiser des avantages tant au niveau économique qu'au niveau de la qualité des prestations.

L'objectif est de faire bénéficier à tous les membres du groupement des mêmes conditions financières pour la réalisation de prestations identiques, ce qui aura aussi pour intérêt de mutualiser les procédures de passation des marchés. Carcassonne Agglo propose ainsi à chaque commune d'adhérer à un groupement de commandes permanents pour :

- Les prestations d'assistance et de conseils juridiques
- Les prestations topographiques
- La fourniture de fioul
- La fourniture de papier
- Les prestations de vérification périodique

Le maire demande à l'assemblée délibérative de l'autoriser à adhérer au groupement de commandes, d'approuver les termes des conventions constitutives des groupements de commande annexées à la présente délibération, d'accepter que la Communauté d'Agglomération Carcassonne Agglo soit coordonnateur du groupement et de l'autoriser à signer pour chaque groupement le formulaire d'adhésion et à assurer l'exécution des marchés correspondants, avenants pour ses besoins propres.

*Délibération prise à l'unanimité*

### 32-2025 Création d'une aire de camping-car

Le maire expose à l'assemblée le projet de création d'une aire de camping-car installée en bas du village proche de l'ancienne gare. Ce projet répond à la volonté des élus de doter la commune d'une aire d'accueil opérationnelle visant ainsi à attirer plus de camping-caristes au village, dans un objectif plus large de développer l'attractivité touristique du village.

Le projet porte sur une aire avec 2 emplacements dotée d'accès en eau/vidange et électricité payés par un système de jetons. Le coût total de la proposition de l'entreprise **M INNOV** s'élève à **10805,95€ HT** pour les fournitures, la pose sera faite par les services techniques.

Le maire demande à l'assemblée délibérative de l'autoriser à créer une aire de camping car.

*Délibération prise à l'unanimité*

### 33-2025 : Règlement du cimetière

Le cimetière de la commune ne dispose pas d'un règlement intérieur. Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose l'édiction d'un règlement du cimetière. Néanmoins, il est fortement conseillé d'en disposer d'un. L'édiction d'un tel règlement relève de la compétence du maire, au titre de ses pouvoirs de police générale (article L.2212-2) et spéciale (articles L.2213-8 et L.2213-9) (cf. question n° 1). Il doit donc être adopté sous la forme d'un arrêté.

Le maire demande donc à l'assemblée de bien vouloir adopter le projet tel qu'il lui a été présenté.

*Délibération prise à l'unanimité*

## Lutte contre le tabac

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles a mis en place une série de mesures pour renforcer la lutte contre le tabac et la protection des plus jeunes en instaurant notamment des espaces sans tabac dès le 1er juillet 2025.

Quels sont les lieux concernés par l'interdiction de fumer ? Depuis 1er juillet 2025, il est donc interdit de fumer dans les lieux suivants, pendant les heures ou périodes d'ouverture :

- Parcs et jardins publics ;
- Plages bordant des eaux de baignade ;
- Abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs ;
- Abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs ;

Espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

La municipalité a donc apposé dans chaque lieu concerné une affiche rappelant nos obligations en matière de protection de la santé.

Merci à tous de votre attention.

# Bon à savoir

## État civil

### Décès

Le 8 juillet 2025 est décédé **Michel BLANCHARD**, né le 23 février 1952 à Fenouillet.

Le 27 juillet 2025 est décédé **Serge DOLIF** à l'âge de 91 ans.

Le 10 Août 2025 est décédée **Lucette GALERA** née **BRACHET** à l'âge de 82 ans.

Le 22 Août 2025 est décédée **Georgette VIEU** née **GAREL** à l'âge de 94 ans.

Le 24 Août 2025 est décédé **Antonio CABRÉRA** à l'âge de 93 ans.

*Nous adressons toutes nos condoléances aux familles.*

### Naissances

Le 24 mai 2025 est née Margaux de Benjamin ROMO et d'Elodie NAVEZ.

Le 28 mai 2025 est né Gabriel de Renaud PALFRAY et de Stéphanie MAILHOL.

Le 25 juillet 2025 est née Agathe de Corentin ROUQUETTE et de Laurine FLEURIDAS.

Le 9 Août 2025 est né Sigurd de Baptiste MEYNARD et de Maguelonne PENNEC.

*Nous adressons toutes nos félicitations aux parents*

### Mariages

Le 28 juin 2025 se sont unis Eléonore ROQUES et Florian MEDDAH.

Le 2 Août 2025 se sont unis Camille PLANAT et Christophe SOULA.

*Nous adressons toutes nos félicitations aux mariés*

## Les vendanges

Les vendanges ont commencé ! Un moment fort de l'année pour notre région, symbole de l'aboutissement de nombreux mois de travail. Nous souhaitons bon courage à tous les vignerons et appelons les automobilistes à une grande prudence.



## Recensement des besoins en eau

La Région vient de lancer une étude dont l'objectif est de sécuriser l'alimentation en eau de Jouarres et renforcer la station de pompage. C'est dans ce cadre que l'ASA de Castelnaud et de La Redorte recense en ce moment les futurs besoins des propriétaires de parcelles agricoles.

Si vous êtes concernés, il est encore temps de vous manifester auprès de l'ASA (04 68 48 06 30 )

[asa.castelnaularedorte@prestasa.fr](mailto:asa.castelnaularedorte@prestasa.fr).

## Journée du patrimoine

**AZILLE** **SAMEDI 20 SEPTEMBRE**

### L'église Saint-Étienne de Vaissière et l'art roman en Minervois

Avec **André BONNERY**  
Chevalier des Arts et des Lettres

2025

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2025**  
#JOURNEESDUPATRIMOINE

**10h30 - Conférence avec André Bonnery « L'art Roman dans le Minervois »**  
Diaporama - Durée : 1h30, salle des Voûtes

**12h00 - Apéritif offert par la municipalité**

**12h30 - Repas partagé "tiré du sac"**  
Dans la cour Info Tourisme ou dans la salle des Voûtes en cas de pluie

**14h30 - Visite de la chapelle Saint-Étienne de Vaissière**

INFORMATION : 04 68 91 59 61

## Azille Sports et Loisirs

Reprise des entraînements d'athlétisme au stade municipal.

- ♦ **Jeudi 11 septembre**  
18h30 — 19h30  
Enfants à partir de 8 ans et adultes
- ♦ **Jeudi 18 septembre**  
17h30 — 18h30  
Enfants à partir de 3 ans  
18h30 — 19h30  
Enfants à partir de 8 ans et adultes